



Résidence
du Verger

COMPTE RENDU

REUNION DU 27/01/2026

Présents :

Résidents : Mme REY Michèle, Mme BARCIKOWSKI Christiane , M. DAVIAUX Daniel, M. ALLONGE Fabrice,
Commune : Mme DIENON Pamela (animatrice), Mme LIOT Régine (Adjointe aux Affaires sociales), M. LIOT Gérard (Maire), M. CHAILLOUX Sébastien (service technique).

1. Sujets en cours

- ✚ Demande d'un lecteur CD dans la salle d'activités. **Réalisé**
- ✚ Les récupérateurs d'eau individuels seront installés à côté des composteurs **au printemps prochain**.
- ✚ La pelouse sera semée au **printemps prochain**, quand la météo le permettra.
- ✚ Acquisition de jeux demandés : loto, triominos, puzzle, scrabble sur plateau. **Réalisé**
- ✚ Un point financier sera réalisé en janvier 2026 concernant : les provisions de charges, les relevés des compteurs d'eau, les relevés EDF, qui serviront de base pour l'année 2026. **En attente de la facture de la SAUR**
- ✚ Protection contre le gel des robinets extérieurs : **Réalisé**
- ✚ Problème d'accumulation d'eau de pluie devant le logement B2 : **l'intervention a été réalisée mais ne semble pas suffisante. Une seconde intervention est à prévoir rapidement.**
- ✚ Les deux logements les plus à droite présentent souvent une porte trempée, tout ce qui est stocké sur la terrasse prend l'eau. **Des lames composites seront installées dès les beaux jours.**
- ✚ Bâtiment B : fuite d'eau sous le chauffe-eau, en attente de bouchons que l'entreprise doit fournir. **Les bouchons ont été reçus hier et seront installés la semaine du 9 février.**
- ✚ Les lumières cuisine / salle à manger de chaque appartement s'allument en même temps, ce qui est de peu d'intérêt lorsque les résidents regardent la télévision. **La remarque sera intégrée pour la prochaine tranche. Pour les logements actuels, la municipalité verra ce qu'il est possible de faire alors.**
- ✚ Demande d'un porte-manteau dans la salle d'activités. **Il fera l'objet d'une prochaine acquisition.**
- ✚ Problème de télévision chez M. Allongé. **Il serait utile de faire un point précis du problème avant de faire venir l'entreprise.**

2. Informations et questions diverses

- ✚ Une intervention d'une infirmière spécialisée dans le cadre du programme ICOPE, soutenu et financé par l'ARS, est programmée le 4 février. Ce programme s'adresse aux personnes autonomes, à partir de 60 ans. Il a pour objectif de leur apprendre à se maintenir en bonne santé le plus longtemps possible.
- ✚ La modification de la programmation du chauffage pour le weekend demandée par les résidents est validée. C'est Paméla, qui suit cette modification. Elle pourra à tout moment reprendre la programmation si besoin. Pour rappel il s'agit de baisser la température à 19 ° C le week-end.
- ✚ Besoin de nouveaux jeux de cartes
- ✚ Eclairage intérieur de la résidence : Le fonctionnement constaté ne semble pas convenir. M. le Maire propose de faire venir le technicien du SDEG16, en charge de la gestion de l'éclairage, afin de lui communiquer directement l'information. A l'issue il pourra revenir avec l'entreprise concernée afin d'adapter le fonctionnement des lampadaires aux souhaits des résidents dans la mesure des possibilités des équipements.
- ✚ Une question concernant la réalisation d'un étendoir commun est posée à nouveau. M. le Maire renouvelle sa précédente réponse négative. Cette solution est inadaptée à la qualité environnementale de la résidence et créera des difficultés d'usage à terme. Il rappelle que le linge peut sécher sur un étendoir individuel disposé sur la terrasse privative de chaque logement. La problématique des logements situés plein ouest sera résolue dès la pose des lames composites.
- ✚ Assainissement : En réponse à une question de sa localisation, M. le Maire précise que l'assainissement se trouve au sud de la résidence avec une ventilation sur l'atelier communal. Les travaux demandés au terrassier suite à une première visite de suivi seront réalisés prochainement. Concernant la périodicité des vidanges une base de 4 ans a été retenue comme référence mais la vidange effective se fera en fonction du besoin. La capacité du dispositif avec 4 utilisateurs actuellement, permettrait d'attendre plus longtemps certainement.
- ✚ M. le Maire évoque l'intégration de la maintenance préventive du chauffe-eau thermodynamique et de la PAC de chaque logement ainsi que la PAC de la salle d'activité dans les charges forfaitaires comme cela a été demandé par les résidents. Cette évolution va nécessiter un avenant au bail afin de valider le montant de charge et de transférer la responsabilité de l'entretien à la commune. Une offre d'entretien a été faite par le prestataire qui intervient au niveau des équipements communaux, FCA, et permet de retenir un forfait mensuel par résident de 11 €. Une simulation réalisée sur les charges 2025 indique un maintien de la provision de charges actuelles (forfaitaires + récupérables). Ce point est validé par les résidents ce jour. M. le Maire propose d'appliquer un rappel depuis l'entrée dans les lieux dans les mêmes dispositions que mentionnées ci-dessus. Ce dernier point est également validé.

3 Organisation – Présence

- ✚ Dimanche 1 février : un repas spectacle est organisé par le CCAS d'Aussac-Vadalle pour les personnes de plus de 65 ans. L'adjointe précise que le **conjoint** peut également participer, hors invitation de droit, contre une participation de 15 €.
- ✚ L'adjointe aux affaires sociales annonce une après-midi crêpes le mardi 3 février avec Paméla.